



Montréal, le 8 septembre 2016

Objet : Invitation aux Conférences et visite terrain des travaux de Restauration de la Rivière Saint-Charles de l'Association canadienne de réhabilitation des sites dégradés (ACRSD) – Chapitre Québec

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que l'ACRSD – Chapitre Québec et ses collaborateurs vous invitent à participer à une journée de **Conférences et de visite terrain dédiée à la restauration de la Rivière Saint-Charles le jeudi 6 octobre 2016 à Québec**. L'événement se tiendra de 9h00 à 17h00 à la maison Dorion-Coulombe à Québec et s'adresse à l'ensemble des intervenants impliqués dans des projets de restauration et de protection des cours d'eau. La formation aura lieu en marge du colloque *Développement des phytotechnologies pour la stabilisation de berges de rivières au Québec* organisé par l'Université Laval et le Centre de la Science de la Biodiversité du Québec le 5 octobre à l'Université Laval.

La rivière Saint-Charles est à bien des égards l'un des fleurons québécois en termes de réhabilitation. Depuis les années 1990, la ville de Québec a mis en place un ensemble d'interventions visant à remédier aux effets combinés de la pollution, de l'artificialisation des berges, des remblaiements ou encore de l'industrialisation. Aujourd'hui, l'eau de la rivière Saint Charles n'a jamais été d'une aussi bonne qualité, son parcours urbain est doté d'un parc linéaire présentant une biodiversité remarquable permettant aux citoyens de profiter d'un accès à la nature et d'un lieu où pratiquer les activités de plein air.

Cette journée vous offrira **l'occasion de rencontrer les experts** qui viendront présenter les différentes phases du projet de la rivière Saint Charles. Les conférences seront complétées par une visite à pied le long de la rivière qui permettra de prendre la mesure du chemin parcouru et des défis à venir.

Nous espérons vivement avoir l'occasion de vous compter parmi nos participants.

Pour toute information, veuillez nous contacter à info@acrsd-quebec.org

Au nom du comité organisateur,

L'équipe de l'ACRSD

HORAIRE

9h00	Arrivée des participants
9h15	Mot de bienvenue et déroulement de la journée
9h30	Conception des aménagements et l'état du site avant les travaux par Pierre Bertrand, géomorphologue, Expert-consultant
10h30	Pause santé
11h00	Gestion des sites par Claire Rhéaume, conseillère en environnement, Ville de Québec
11h30	Gestion des espèces envahissantes par Marie-Josée Coupal, conseillère en environnement, Ville de Québec
12h00	Dîner sur place
13h00	Visite de terrain (<i>prévoir le nécessaire en cas de mauvais temps</i>)
16h00	Cocktail à la maison Dorion-Coulombe
17h00	Fin de la journée



INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Jeudi 6 octobre 2016 de 9h00 à 17h00

Où : Maison Dorion-Coulombe
332, rue Domagaya, Québec (Québec) G1L 5B1
Itinéraire en [cliquant ICI >>>](#)

Inscription : Vous pouvez vous inscrire et payer en ligne sur notre site Internet à l'adresse suivante :
<http://www.acrsd-quebec.org/>
Pour obtenir une facture, prière de communiquer avec nous à info@acrsd-quebec.org

Tarifs :

Type d'inscription	Avant le 26 septembre 2016	Après le 26 septembre 2016
Membre	100 \$	120 \$
Non membre**	185 \$	205 \$
Étudiant	65 \$	85 \$
OSBL	75 \$	95 \$

** : Le coût d'inscription pour le non membre inclut votre membership à l'ACRSD/CLRA pour l'année 2017 et vous serez considéré membre pour l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu au début de l'année 2017.

TPS : 826280133 RT0001 TVQ : 1221670376 TQ 0001

Les frais d'inscription au colloque comprennent les pauses, le dîner et le cocktail.

Les dépenses d'inscription à la formation sont admissibles comme dépenses de formation au sens de la Loi 90 (Loi du 1%).

Politique d'annulation :

Toute annulation d'inscription doit être faite par courriel à info@acrsd-quebec.org.

Des frais d'annulation seront exigés dans le cas où l'annulation aurait lieu :

- avant le 26 septembre : des frais de 25 \$ s'appliquent;
- entre le 26 et 30 septembre: 50% des frais d'inscription;
- après le 30 septembre: 100% des frais d'inscription;
- absence non signalée : le participant est tenu d'acquitter ses frais d'inscription

Hébergement : Les participants sont responsables de faire leur réservation et de défrayer le coût de leur chambre pour la durée de leur séjour.

[Hyperlien](#) pour voir les hôtels à proximité de la maison Dorion-Coulombe

Informations complémentaires : info@acrsd-quebec.org